

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0784
Discipline :	H0429 - Italien
Profil :	LEA / LANSAD traduction, langue et civilisation italienne
Implantation du poste :	0801344B - UNIVERSITE D'AMIENS
Localisation :	AMIENS
Code postal de la localisation :	80080
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Philippe PENTIER
N° de téléphone :	Responsable Service Personnels Enseignan 03.22.82.72.28 03.22.82.79.96
Email :	philippe.pentier@u-picardie.fr
Date d'ouverture des candidatures :	10/10/2024
Date de fermeture des candidatures :	04/11/2024, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2025
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR DES LANGUES ET CULTURES ETRANGERES
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

FICHE DE POSTE
Enseignants du second degré
Campagne d'emplois 2025

IDENTIFICATION DU POSTE

Composante : UFR de Langues et cultures étrangères	Localisation : Citadelle d'Amiens
Nature: PRAG	
Discipline : ITALIEN	
Numéro d'emploi : 0784 (GESUP)	Référence VEGA : 4726

ETAT DU POSTE

<input checked="" type="checkbox"/> Vacant	Date de la vacance : 01.09.2023
<input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant	Motif de la vacance : départ suite à nomination en qualité de maître de conférences

PROFIL POUR PUBLICATION

L'enseignant·e recruté·e devra assurer un service statutaire de 384 heures équivalent TD (temps complet) en licence et master LEA pour les affaires et le commerce, ainsi qu'en LANSAD.

L'enseignant·e recruté·e doit posséder de solides compétences en traduction, langue et civilisation italienne.

Une connaissance de la filière LEA anglais-italien et de ses débouchés seraient les bienvenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Enseignement

Filières de formation concernées : Licence (Portail L1, L2 et L3 LEA anglais-italien), Master (M1 et M2 LEA) et italien langue C (troisième langue pour les spécialistes d'autres langues, 5 niveaux à partir des grands débutants).

Détail des enseignements : langue italienne (pour les débutants et les spécialistes), communication en milieu professionnel, traduction italienne, civilisation italienne.

Responsabilités administratives et pédagogiques

La personne recrutée doit être en mesure de s'investir localement (participation aux manifestations à caractère pédagogique, responsabilités d'année, participation aux jurys d'année, ...).

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université



Modalités de transmission des dossiers de candidatures

PROCEDURE DEMATERIALISEE.

NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par la circulaire ministérielle du 24 mai 2024 (Bulletin officiel n° 26 du 27 juin 2024)

Les candidat(e)s devront obligatoirement

-saisir leur déclaration de candidature

-et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

au plus tard **le 4 novembre 2024** 16 h 00, heure de Paris

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- copie d'une pièce d'identité ;

- *Curriculum vitae* détaillé relatant l'historique de carrière ;

- Lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel/de laquelle est déposée la candidature ;

- Copie du dernier arrêté d'affectation (**pas de copie écran i-prof**) ;

- Copie de l'arrêté de titularisation (à fournir uniquement pour les candidats ayant la qualité de stagiaire en 2023/2024) ;

- Copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré (**pas de copie écran i-prof**) ;

- Pour les personnes en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...) (**pas de copie écran i-prof**) ;

- le justificatif RQTH (pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le portail galaxie des personnels du supérieur :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm



RAPPEL

En cas de classement par les instances de l'établissement affectataire des emplois à pourvoir, il est rappelé aux candidat(e)s, qu'outre l'acceptation du poste, qu'ils /elles doivent **obligatoirement saisir leurs vœux d'affectation** faute de quoi, leur affectation dans l'enseignement supérieur ne pourra être prononcée.

La saisie des vœux d'affectation sur l'application GALAXIE -module VEGA doit s'effectuer **du vendredi 10 janvier 2025 au vendredi 17 janvier 2025, 16h 00 (heure de Paris)**